

COMMUNAUTE CHRETIENNE SAINT-ALBERT-LE-GRAND
2715, ch. de la Côte Sainte-Catherine, Montréal

Critères d'appartenance
à notre communauté chrétienne

Notre communauté chrétienne s'est peu à peu constituée par le choix que chacun de nous en a fait un jour ou l'autre. C'est donc librement qu'on appartient à cette communauté, et non parce qu'on appartient à tel territoire donné. Mais à quoi reconnaître que l'un ou l'autre fait vraiment partie de cette communauté? Dans la plupart des cas, l'appartenance est évidente, mais, quelques fois, on pourrait hésiter. Suffit-il de dire qu'on le veut, ou cette volonté doit-elle se faire voir, être repérable dans un minimum d'engagement? A quels signes peut-on reconnaître que nous faisons partie de cette communauté? Quels sont les critères qui déterminent l'appartenance à cette communauté?

Cette question, quelques-uns des conseillers de notre évêque se l'ont posée lors de la rencontre du 7 juillet dernier, et nous voudrions leur apporter notre réponse. Pour que cette réponse soit le plus possible celle de tous, nous vous soumettons ici un premier projet auquel vous pourrez apporter des compléments ou des corrections soit dimanche prochain, le 27 septembre, après la messe, soit les lundi ou mercredi soir de la semaine qui suivra, aux heures et aux lieux qui vous seront indiqués plus tard.

Qu'est-ce que "choisir" ?

Choisir suppose une pluralité de possibilités, un jugement sélectif, une volonté d'engagement, une liberté. Choisir implique aussi, en même temps que je retiens une option, que j'abandonne les autres, que j'y renonce, sans nécessairement en nier la valeur. Choisir un époux ou une épouse, ce n'est pas mépriser les autres hommes ou les autres femmes!

Choisir une communauté chrétienne, c'est donc admettre une pluralité de possibilités (on pourrait réaliser sa communion avec les autres croyants dans au moins deux ou trois genres de communauté); c'est porter un jugement de préférence, qui retient telle option pour éliminer les autres (ce jugement n'est pas un jugement de valeur dans l'abstrait, mais pour soi: j'estime pouvoir trouver une expression et une alimentation de ma vie chrétienne dans telle communauté chrétienne plutôt que dans telle ou telle autre).

A vrai dire, le choix d'une communauté chrétienne s'enracine dans un autre choix, qui est plus profond: celui de l'accueil d'une même espérance dont le partage nous établit en église; celui de la communauté des croyants, de ceux qui disent oui à l'évangile. Le choix d'une communauté locale est donc la façon concrète, la manière d'incarner son choix pour l'Eglise. Choisir sa communauté chrétienne, c'est donc une façon existentielle de vivre sa foi, ou mieux: c'est une dimension de sa vie de foi, de l'existantiel de sa foi.

Dans cette perspective, on pourrait établir le rapport suivant et mettre assez bien en lumière le phénomène qui explique peut-être avant tout la formation de la communauté chrétienne de Saint-Albert.

La foi chrétienne, dans ce qu'elle a de commun chez tous, est à l'Eglise universelle ce que la façon d'incarner chacun sa foi est à l'église locale qu'on a choisie. Il y a dans la foi de tous les chrétiens un contenu objectif, qui est commun et qui constitue d'ailleurs un héritage transmis de génération en génération. Une tradition commune, pour dire le mot. Mais, dans une certaine mesure, chacun a aussi sa façon de vivre la foi, de l'exprimer à travers des attitudes, des comportements, des gestes, un langage. Ce qu'on pourrait appeler une sensibilité de la foi.

Il existe évidemment, à ce niveau, des apparentements. Choisir sa communauté chrétienne, c'est choisir alors la communauté où, dans les différentes expressions de la vie de cette communauté, on reconnaît sa façon à soi de vivre la foi; c'est choisir la communauté où sa foi trouve des modes d'expression, un langage, une sensibilité similaires ou apparentés à ses propres modes d'expression, à son langage, à sa sensibilité. N'est-ce pas ce qui explique, pour une grande part, la formation de la communauté chrétienne de Saint-Albert? Si elle est née, et si elle a grandi, n'est-ce pas que beaucoup, à travers d'abord la liturgie dominicale, homélie y comprise, y ont trouvé une langage, une sensibilité accordés à ce que leur foi vivait déjà ou, du moins, à ce qu'ils recherchaient parfois obscurément?

A quels critères reconnaître
que le choix a été fait ?

A quoi reconnaître qu'on a choisi pour communauté chrétienne une communauté comme celle de Saint-Albert. Un choix positif se manifeste à travers un engagement, par des actes. De ce point de vue, les degrés d'appartenance peuvent varier. Mais il importe de reconnaître la valeur de chacun. L'incarnation par chaque chrétien de la foi reçue de la tradition n'est jamais uniforme. On peut donc concevoir des liens diversifiés d'appartenance à une même communauté. Essayons d'en dresser comme l'éventail.

1. Une participation régulière à l'assemblée dominicale ou aux messes de semaine signifie, normalement, une volonté d'appartenance.
2. La participation régulière à une activité de catéchèse signifie aussi, normalement, une volonté d'appartenance.
3. Une participation régulière à une activité qui tient à la fraternité (entraide, services, financement, etc.) a la même signification.
4. Une participation sporadique, mais exclusive (on ne participe, en dehors, à aucune autre activité d'église) traduit également, à sa façon, une volonté d'appartenance.

5. Les assidus de Noël et de Pâques : les personnes dont la participation à la vie de l'Eglise se limite à une pratique religieuse lors de ces deux fêtes, et qui tiennent à les vivre au milieu de notre communauté chrétienne et non ailleurs, manifestent une volonté d'appartenir, au moins dans une certaine mesure, à notre communauté.

A toutes ces personnes (1 à 5), il ne saurait être question, pourvu que leur démarche soit sincère et que nous en ayons l'autorisation, de refuser l'accès, dans notre communauté chrétienne, aux sacrements du baptême et du mariage, ainsi qu'aux funérailles.

D'autres personnes peuvent s'adresser à nous au sujet du baptême, et du mariage.

Pour le baptême et le mariage, il faudrait retenir les critères suivants:

1. Ces personnes s'adressent à nous par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami qui appartient déjà vraiment à notre communauté;
2. ces personnes sont prêtes à s'engager dans un cheminement, à la faveur de plusieurs rencontres, avant la célébration du baptême ou du mariage, et leur démarche paraît sincère.

En ces cas, il faudrait accéder à la demande de ces personnes, vu qu'elles tiennent vraiment à se rattacher à l'Eglise par l'intermédiaire de notre communauté. (On ne voit pas qu'en pareille conjoncture, la question des funérailles vienne à se poser.)

Tout autre cas que ceux mentionnés dans toutes les remarques qui précèdent serait à orienter vers une autre communauté chrétienne, en l'occurrence vers sa paroisse territoriale.

Un mot pour finir.

A première vue, un lien fondé sur le choix paraît plus fragile qu'un lien fondé sur un critère "objectif" comme celui du territoire. Ce n'est qu'une apparence. Sociologiquement, l'appartenance liée au territoire est peut-être plus solide, mais, dans la conjoncture actuelle, si elle n'est pas assumée dans la foi, elle de fait d'une extrême fragilité. Ce type d'appartenance doit lui-même devenir l'objet d'un choix.

Fondé sur un choix lucide et libre, le lien d'appartenance devient d'ordre moral, spirituel. Spirituel, il a toutes les chances d'avoir cette solidité - et cette vérité - auxquelles, dans cet ordre, les hommes peuvent atteindre.

Ghislaine Robert, François Bilodeau, André Gignac.